

calculant un problème d'échange commerciaux, avec cette dernière partie de la population, qui vit, comme autrefois des produits du sol natal. Mais le reste de la population, nègre et blanche, a des besoins que le sol des Antilles ne suffit pas à rassasier. Le climat inter-tropical de ces îles, n'y permet pas la culture des céréales, ni l'élevage des bêtes à cornes d'une manière productive. Et il s'en suit que ces riches pays sont obligés d'importer les principaux articles nécessaires à la vie, qu'ils échangent contre les articles de luxe dont les pays tempérés sont si friands.

Ainsi tandis que les Antilles produisent en abondance le café, le sucre, les épices, le cacao, les fruits tropicaux, oranges, bananes, cocos, le rhum, etc., elles importent des Etats-Unis, d'Angleterre, de France, du Canada, la farine de blé, le beurre, le fromage, le lard, le bois de construction, les machines employées par l'industrie agricole ou domestique, etc.

Il s'agit donc de diriger le courant de ces étranges commerciaux du côté du Canada, en le détournant de la voie des Etats-Unis, qu'il suit actuellement. Autrefois, à l'époque où la navigation à voiles était la seule connue et pratiquée, les commerçants de Halifax et de St-Jean, N. B. contrôlaient le commerce d'importation des Antilles. Mais, depuis que les Etats-Unis ont mis sur cette route une grande partie de leur marine marchande à vapeur, tandis que nos concitoyens de Halifax et de St-Jean s'en tenaient à leurs bricks, goélettes, cotres, voire même à des trois mâts, dont l'allure ne pouvait rivaliser avec celle des américains.

Un vieux capitaine du temps, dit ce qui suit: "Avant 1857, j'ai fait plusieurs voyages à plusieurs des Antilles, principalement à la Jamaïque, à laquelle île j'ai fait pas moins de 49 voyages. Il faut se rappeler qu'il n'y a, aux Antilles, aucun genre d'industrie, en dehors du sucre et du rhum. Il faut tout importer. Comme j'avais été si longtemps dans ce commerce, j'avais pris l'habitude de prendre des commandes d'importation pour mon voyage de retour et souvent ces commandes étaient si considérables que notre brick ne pouvait tout transporter. Nos commandes comprenaient toutes sortes de provisions et des denrées alimentaires telles que biscuits et gâteaux, ainsi que du tabac, des seaux, des balais, des vêtements légers, de la chapellerie et de la nouveauté. A cette époque là il nous fallait importer notre beurre et quelques autres denrées, à grands prix, de Montréal; et cependant nos voyages étaient très lucratifs. Tant que le commerce s'est fait par voiliers, New-York ne pouvait pas nous battre; mais vers 1855 ou 1857, les américains ont commencé à établir des lignes de vapeurs et, comme ils pouvaient vendre nombre d'articles que nous avions fournis jusque-là, comme la graisse, le beurre, le fromage, les jambons, le lard, farine, etc., ils s'emparèrent graduellement de ce

commerce à notre détriment et finirent par nous enlever toutes nos relations commerciales avec ces îles.

Le même personnage dit que, du moment que nous aurons des communications régulières par vapeur avec les Antilles, nous pourrions reprendre aisément la place que nous avons perdue.

L'idée de M. Chipman est donc de fonder une compagnie, composée en grande partie du moins, d'industriels et de commerçants pouvant s'intéresser directement à ses opérations. Le capital serait de \$1,000,000, divisé en 100,000 actions de \$10 chacune, dont il calcule avoir besoin de 10 p. c., soit \$100,000. Les opérations de la compagnie consisteraient à importer et à exporter, et, sur un chiffre d'affaires de \$1,000,000, il estime qu'il serait facile de faire un bénéfice net de \$25,000 à \$30,000, ce qui laisserait sur le capital versé, un dividende de 25 à 30 p. c.

Toutes ces choses, avec des documents à l'appui, sont clairement exposées dans la brochure que nous signalons et si quelqu'un de nos lecteurs y voyait quelque chose à faire, il pourrait se procurer la brochure en écrivant à M. J. A. Chipman, Halifax, N. E.

Actualités.

Un centenaire à fêter par les gourmets.—Il y a juste cent ans qu'un marchand de comestibles de Strasbourg a mis pour la première fois sur le marché le fameux *pâté de foie gras* qui a depuis fait son chemin dans tous les pays du monde. Doyen, c'est le nom du vulgarisateur de cette friandise n'en est pas l'inventeur proprement dit. Il avait acheté la recette d'un cordon bleu d'une des vieilles familles de la noblesse d'Alsace, mais il l'avait perfectionnée et c'est à lui que nous devons véritablement le *pâté de foie gras* actuel.

L'embargo mis par les Etats-Unis sur les exportations d'animaux du Canada, n'aura pas un effet très considérable, quant au commerce du Canada avec les Etats-Unis. L'année dernière, nous n'avons exporté aux Etats qu'une valeur de \$21,327 en animaux vivants. Mais nous ne pourrions plus, paraît-il, continuer à expédier nos bestiaux en Angleterre par Portland ou Boston, comme nous le faisons quelquefois après la clôture de la navigation sur le St-Laurent.

Il y a 26 vapeurs qui font le service d'un bout de l'année à l'autre entre Cuba et New-York. D'avril à juillet, chaque jour un vapeur arrive à New-York, décharge sa cargaison de bananes — en moyenne 12,000 régimes — et repart le même jour sur lest.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Deault et Daunais" hôteliers, Montréal, Casimir Deault et Napoléon Daunais a été dissoute le 13 février 1893.

La société "Laurin & Smith" agents d'assurance, Montréal, Cyrille Laurin et Geo. M. Smith a été dissoute le 15 février 1893.

La société "Leclerc et Lamarche" plombiers et couvreurs, Montréal, Pierre Leclerc et Joseph Lamarche a été dissoute le 13 janvier 1893.

La société "Mathieu et Vaillancourt" entrepreneurs menuisiers, Montréal, Joachim Mathieu et Grégoire Vaillancourt a été dissoute le 17 février 1893.

La société "Martin et Gagné" bois, chaux, etc., Lachine, Adélaïde Martin et J. A. Gagné a été dissoute le 18 février 1893.

M. J. O. Labelle a cessé de faire affaires seul, sous la raison sociale de "Dominion Cottage Furniture" depuis le 14 février 1893.

M. Amable Lallemant, jr. a cessé de faire affaires seul sous la raison sociale de G. Cartier et Cie., depuis le 2 janvier 1893.

M. Alfred Henry Wilson a cessé de faire affaires sous la raison sociale "State & Co." depuis le 28 janv. 1893.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Allard, Leclerc et Orevier," sculpteurs, mennisiers, etc., Montréal, Victor Allard, Edouard Leclerc et J. W. Orevier, depuis le 12 janvier 1893.

"The J. B. Pace Tobacco Company of Montreal, Limited" constituée par Lettres Patentes du Canada le 9 août 1892; William Frank Badenach, président.

"A. Dalpé et Cie." libraires, etc., Montréal, Alcide Dalpé et Mme Hélène Victoria Corsin, épouse de Joseph Sévère Teasdale; depuis le 13 février 1893.

"Levenstein & Ironstone," bric à brac, Montréal, Bernard Levenstein et Hynman Ironstone; depuis le 13 fév. 1893.

"Dominion Cottage Furniture" meubles, etc, Montréal. Charles Lamoureux, de Montréal et Rémi Labelle, de Kincardine Ont. Depuis le 14 février 1893.

"Bournot & Cie." hôteliers etc, Montréal. Emilien Bournot et Dame Joséphine Brincourt. Depuis le 2 février 1893.

"Pelletier & Dugas" ferblantiers, plombiers, etc, Montréal. Joseph Pelletier et Dosithe Dugas, à compter du 1er avril 1893.

"Vandelac & Béland" grains, beurre, provisions, etc, Montréal. George Vandelac et Eugène Béland. Depuis le 16 janvier 1893.

"A. E. Gervais & Compagnie" vinaigre, etc, Contrecoeur. Alfred Ed. Gervais, Philippe Dufault et Alcide Lacasse. Depuis le 15 février 1893.

"Austin & Huot, agents for the Southwick Oil Co." huiles, etc, Montréal. Henry Hamilton Austin, Tancrede Chas. Huot et Edmund Montague Wright. Depuis le 1er février 1893.

"Deguise & Meloche," maçon en brique, entrepreneurs, etc, Montréal. Olivier Deguise et Eusèbe Meloche. Depuis le 13 février 1893.

"Lachine Pickle works" marinades etc, Lachine. Alfred N. Joseph W. et Jean Armand Lepailleur. Depuis le 1er décembre 1892.

"St-Jean & Guénette," chaussures, Montréal. Samuel St-Jean et Arthur

Guénette. Depuis le 1er novembre 1892.

RAISONS SOCIALES.

"J. G. Stewart & Co.," commerçants, Montréal. Dame E. Martel, épouse de James G. Stewart, seule, depuis 21 le février 1893.

"J. J. Vipond & Co.," fruits, provisions etc., Montréal. John James Vipond seul, depuis le 23 décembre 1892.

"The Montréal Café," Montréal, James Whorton, seul, depuis le 1er janvier 1893.

"A. Lalonde & Cie.," nouveautés, Montréal, Marie Lalonde, épouse de M. Alfred Lalonde, seule, à partir du 16 décembre 1893.

"P. Harkness & Co" nouveautés, Montréal. Hilda Helen Gatehouse épouse de Peter Harkness, seule, depuis le 31 janvier 1893.

"State & Co" plombiers, Montréal, Edwar d'Albert Reginald Frost; seul, depuis le 28 janvier, 1893.

"Laniel & Cie" épiciers Montréal. Arthur Laniel, seul, depuis le 13 février 1893.

"Bowes & Mc Williams" Montréal, fruits etc. Archibald Bowes. seul, depuis le 11 février 1893.

"Eugène d'Orville" conférencier Montréal A. Mathias Charbonneau, seul, depuis le 8 février 1893.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Alphonsine Dorais épouse de M. Euclide Gagnon commerçant, de St-Ephrem d'Upton.

Dame Mary Heart, épouse de Wm. B. Leydon, carrossier de Montréal.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de O. Rousseau, de Québec; premier et dernier dividende payable à partir du 7 mars. H. A. Bédard, curateur.

Dans l'affaire de James Methot de Grande-Rivière; premier et dernier dividende payable à partir du 6 mars H. A. Bédard curateur.

Dans l'affaire de John A. Paterson & Co., de Montréal, deuxième et dernier dividende payable à partir du 7 mars, A. W. Stevenson, curateur.

Dans l'affaire de M. Boucher & Cie., de Montréal, premier et dernier dividende payable à partir du 10 mars. Chs. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire d'Adam Watters, de Québec premier et dernier dividende payable à partir du 6 mars, Andrew C. Joseph, curateur.

CURATEURS

MM. Lamarche & Olivier ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Lemire & frère, de Drummondville.

MM. R. R. Burrage et O. H. Nutter. ont été nommés curateurs à la faillite de M. W. Murray, de Sherbrooke.

M. J. Côté a été nommé curateur à la faillite de M. J. Alf. Bernier, de Québec.

M. A. Fortier, a été nommé curateur à la faillite de M. David Mathieu, de St-François, Beauce.

CURATEURS

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. Aug. Demers, de Montréal.

M. J. M. Marcotte a été nommé curateur à la faillite de M. H. J. Dreyfus, de Montréal.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de M. J. W. Valois, de Montréal.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de MM. Hébert & Bazinet, de Montréal.

M. David Heath a été nommé cura-